

32H12

Lac Dobleau

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut du site d'extraction:
 O Ouvert sous conditions, O Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

Substance extraite:
 G: Gravier, C: Dolomie, U: Autre
 S: Sable de silice, I: Inconnu, P: Ferme concédée, X: Calcite
 C: Calcaire, J: Terre jaune, R: Résidu miniers extraits
 S: Pierre dimensionnelle, M: Marbre, S: Sable
 E: Minéral de silice, N: Terre noire, T: Tourbe

Statut du site d'extraction:
 O Ouvert sous conditions, O Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure

Terrain réservé à l'État ou soustrait au jachonnement, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi

Périmètre urbain

Terrain soustrait au jachonnement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel de renvoi et l'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel sont permises

Terrain ou le droit de jachonner et de désigner sur carte est temporairement suspendu

Terrain faisant l'objet d'un renvoi au ministre

Terrain incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure

Terrain où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre

Terrain faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

Terres de catégorie II

Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwiwini

Entente Pilagan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

Nissanan de Bétiame, Essipit, Machevish, Nutsukuan

Frontières

Frontière internationale

Frontière interprovinciale

Frontière Québec-Terre Neuve et Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998
 est de 17°00' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 2'07"

Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 18

48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée UTM, Zone 18

Echelle 1:50 000

1000 0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisée au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

32H11	32H12	32H13
32K11	32K12	32K13
32L11	32L12	32L13

Révisé par la Direction générale de la gestion du milieu minier
<https://gestm.mines.gouv.qc.ca>
 La mise à jour de cette carte est disponible sur le site FTP de GEMM
<http://gestm.mines.gouv.qc.ca/ftp/geo.asp>

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts Québec

Carte de titres miniers mise à jour le 2024-11-25

